

Dossier prix du médicament: les certitudes commencent à se volatiliser....

Compte Test - 2012-12-20 23:07:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le Syndicat des pharmaciens de Mohammedia a organisé le mercredi 20 décembre en collaboration avec les laboratoires Sothema et Crédit du Maroc une table ronde qui a eu pour thème : « Connaître et se connaître ». Cette table ronde qui a été brillamment animée par M. A. Lefhel, chargé de formation en coaching des laboratoires Sothema, a permis aux pharmaciens de connaître les différents profils d'interlocuteur possible dans le but de les « gérer » de la façon la plus optimale.

Après la pause déjeuner, les pharmaciens ont pu suivre une présentation faite par M. Chaouki à propos de la convention du tiers payant signée par l'ANAM, la CNSS, le CNOP et la FNSPM. Cette dernière vient d'entrer en vigueur même si la CNOPS ne l'a toujours pas signée. D'ailleurs, les pharmaciens présents sont très inquiets au sujet d'une éventuelle prorogation de la dérogation donnée à la CNOPS lui permettant de continuer l'activité de sa pharmacie malgré les dispositions de la loi 65-00. Rappelons que le ministre de la santé a promis à maintes reprises aux officinaux que la pharmacie de la CNOPS se conformera à la loi 65-00 le 31 décembre 2012.

Les pharmaciens présents ont également largement débattu la problématique de la baisse du prix du médicament. Là aussi, la plupart des participants à cette journée de travail jugent la situation critique. La mise en application du Ramed et la baisse qui touchera 1320 médicaments en plus des baisses dites concurrentielles risquent d'avoir un lourd impact sur le revenu des pharmaciens. La non-implication des pharmaciens dans le Ramed malgré les déclarations initiales du ministre de la santé, les interpelle tout autant que le probable maintien de l'activité de la pharmacie de la CNOPS.

Avant de se quitter, les pharmaciens ont unanimement formulé le souhait d'entreprendre une démarche pour unir les rangs au sein de la profession. Cette union retrouvée pourrait leur permettre de mener des actions d'envergure pour que les pharmaciens d'officine ne soient pas sacrifiés pour une amélioration de l'accès aux soins qui dépend surtout du taux de couverture de l'assurance maladie et de l'amélioration du pouvoir d'achat des marocains.